



Liste des pièces à fournir

Les pièces demandées à l'étape 1 nous permettrons de constituer ton dossier avant ton atterrissage afin de t'éviter toutes démarches longues et fastidieuses lors de ton arrivée sur le territoire français. Cela te permettra de prendre ton temps afin de bien choisir ta mutuelle santé.

Etape 1 : Formulaire de pré-garantie

- ♦ Copie du passeport en cours de validité / Pour les ressortissants de l'Union Européenne une carte d'identité en cours de validité suffit.
- ♦ Copie du visa.
- ♦ Copie de la pré-inscription dans un établissement d'enseignement supérieur français.
- ♦ Copie de ton billet d'avion.

Une fois arrivé en France, pas de problème !! On s'occupe de te couvrir grâce à ta responsabilité civile pendant tes 7 premiers jours sur le territoire français et ce gratuitement ! Ensuite, tu n'auras qu'à nous fournir les pièces demandées ci-dessous sous 7 jours.

Etape 2 : Confirmation

- ♦ RIB (Relevé d'identité bancaire) du compte à créditer pour le remboursement de vos soins et pour le paiement de l'assurance.
- ♦ Copie de la carte d'étudiant ou certificat de scolarité ou pour l'année universitaire.
- ♦ Copie attestation de la Sécurité sociale.
- ♦ Copie bail locatif ou contrat de location.

Après ces 2 étapes, tu n'auras rien d'autre à faire que de te concentrer sur tes études : on s'occupe de tout !!

www.assurancesjbu.com - bost-uhlen@assurancesjbu.com - 0555119230

Groupe JBU Assurances & Courtage : 16 rue d'Isly BP 30234 87006 LIMOGES Cedex :SARL ASSURANCES BOST UHLEN - bost-uhlen@aviva-assurances.com Immatriculation au RCS Limoges 799888672 - Capital de 670000 € Agent Général Aviva - ORIAS 14001511 **SAS POLE ASSURANCES COURTAGE** - bost-uhlen@assurancesjbu.com Immatriculation au RCS Limoges 538620568 - Capital de 700000 € Courtier classe B - ORIAS 15006186 Vous pouvez consulter à tout moment sur <http://www.assurancesjbu.com/mentions-legales/> la liste des compagnies d'assurances avec lesquelles nous travaillons en tant que courtier mais également en tant qu'agent pour la compagnie Aviva. En cas de réclamation vous pouvez nous adresser un mail à bost-uhlen@assurancesjbu.com. En cas d'échec de votre réclamation vous pouvez vous adresser au Médiateur de l'Assurance soit par courrier à La Médiation de l'Assurance, Pole CSCA, TSA 50110 75441 Paris Cedex 09, ou par mail : le.mediateur@mediation-assurance.org. Plus d'information sur le site : www.mediation-assurance.org. JBU assurances est contrôlé par l'Autorité de contrôle Prudential et de Résolution (A.C.P.R) situé au 4 place de Budapest-CS 92459-75436 Paris Cedex 09 ORIAS : Registre D'immatriculation des intermédiaires d'assurances-<http://www.orias.fr>